



Municipalité régionale de comté de Joliette



211 P NP DM28.1

Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas

MRC de Joliette 6212-03-107

Joliette, le 13 avril 2005

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de Madame Renée Poliquin

OBJET : MÉMOIRE DE LA MRC DE JOLIETTE

Madame,

Vous trouverez sous pli copie d'une résolution adoptée par le conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Joliette lors d'une séance ordinaire tenue le 12 avril 2005 relativement au sujet mentionné en rubrique.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Dominique Longpré
DL/sp
p.j.





Municipalité Régionale de Comté de Joliette

632, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 3M7
Téléphone: (450) 759-2237 • Télécopieur: (450) 759-2597
courriel: info@mrcjoliette.qc.ca • site internet: www.mrcjoliette.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Joliette tenue le **mardi 12 avril 2005** à 20:00 heures au lieu habituel des sessions, 632, rue de Lanaudière à Joliette. À laquelle étaient **présents** :

Le préfet, Monsieur André Hénault, maire de Saint-Charles-Borromée

Le préfet suppléant Monsieur François Desrochers, maire de Saint-Ambroise-de-Kildare

Les conseillères :

Madame Agnès Derouin-Plourde, maire de Saint-Thomas

Madame Fernande Richard, maire de Saint-Paul

Madame Françoise Savignac Dupuis, maire de Village Saint-Pierre

Les conseillers :

Monsieur André Bérard, maire de Notre-Dame-de-Lourdes

Monsieur Serge Lambert, maire de Sainte-Mélanie

Monsieur Denis Laporte, maire de Crabtree

Monsieur René Laurin, maire de la Ville de Joliette

Était absent :

Monsieur Alain Larue, maire de Notre-Dame-des-Prairies

Également présents :

Monsieur Dominique Longpré, secrétaire-trésorier et directeur général de la M.R.C. de Joliette

Madame Line Laporte, secrétaire-trésorière adjointe de la M.R.C. de Joliette

RÉSOLUTION NUMÉRO 61-04-2005

ADOPTION DU MÉMOIRE DE LA MRC DE JOLIETTE POUR LE BAPE / PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-THOMAS

ATTENDU le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas;

ATTENDU les audiences publiques du BAPE sur le projet d'agrandissement;

ATTENDU les questions soulevées lors de la première partie sur l'entente de partenariat et l'implication de la MRC;

ATTENDU QU' il est opportun que la MRC dépose son mémoire afin d'informer la Commission de l'ensemble des démarches que nous avons effectuées avant de modifier le schéma d'aménagement;

ATTENDU la recommandation du comité administratif lors de sa réunion tenue le 5 avril dernier;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil le mémoire de la MRC de Joliette sur l'agrandissement du site d'enfouissement de Saint-Thomas;

EN CONSÉQUENCE,

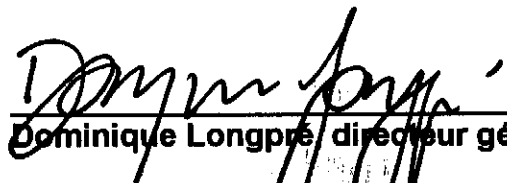
Sur la proposition de Françoise Savignac Dupuis,
appuyée par François Desrochers,

il est unanimement résolu par les membres de ce conseil :

- 1 - Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- 2 - D'adopter le mémoire de la MRC de Joliette qui a été présenté au BAPE le 6 avril 2005 par M. André Hénault, préfet de la MRC de Joliette.
- 3 - De transmettre copie de la présente résolution au BAPE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Joliette, ce 13^{ième} jour du mois d'avril
deux mille cinq (13-04-2005).



Dominique Longpré, directeur général et secrétaire-trésorier

Le procès-verbal n'a pas été
approuvé par le conseil.